

Et si on parlait des conflits d'intérêts?

CoSE mentionne depuis plusieurs années que notre seul conflit d'intérêt est la santé de l'enfant. Chacun de nous, lorsque nous prenons la parole dans les médias, nous déclarons notre absence de conflit d'intérêt.

En médecine, lors de publication, il est obligatoire de déclarer ses conflits, cela devrait en être de même pour tous les autres professionnels.

Une journaliste d'investigation, Marie Dupin, s'est penchée sur les conflits d'intérêts potentiels de certains experts; C'était sur France Inter , le 14 juin 2025 dans secrets d'info.

Alors que, selon de nombreux experts, les écrans constituent un problème de santé publique majeur, l'industrie du numérique bénéficie de subventions publiques importantes et développe des partenariats avec la recherche pour faire rentrer les écrans à l'école.

Les écrans et leurs effets sur la santé et le développement cognitif des enfants sont devenus un enjeu majeur de santé publique. En avril 2024, un groupe d'experts créé par l'Élysée rendait un rapport inquiétant, avec 29 préconisations fortes, comprenant des restrictions et des mesures d'âge : pas d'écrans avant 3 ans, pas de téléphones avant 11 ans ni de smartphones connectés avant 13 ans. Et des réseaux sociaux interdits aux moins de 15 ans.

A écouter en cliquant ici :
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/secrets-d-info/secrets-d-info-du-samedi-14-juin-2025-7569333>